



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 21 MARS 2024

Réf : CCAS24_17

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 3

Date de la convocation : 14 mars 2024

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Corinne JARASSIER, Vincent BAUDOUX, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :
Didier RENAUD représenté par L BARBOTTIN

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°17

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

**OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – RÉSIDENCE
AUTONOMIE ELSA TRIOLET**

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2023 de la résidence autonomie Elsa Triolet.**

Le compte administratif 2023 de la résidence autonomie Elsa Triolet s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Dépenses : | 463 936,37 € |
| Recettes : | 657 114,93 € |
| Excédent de clôture : | 193 178,56 € |

Section d'investissement

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Dépenses : | 4 445,88 € |
| Recettes : | 79 247,99 € |
| Excédent de clôture : | 74 802,11 € |

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- approuve le compte administratif 2023 de la résidence autonomie Elsa Triolet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

21 MARS 2024

